

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

JOSÉE NÉRON PROPOSE UNE POLITIQUE DE CONSULTATION CITOYENNE POUR SAGUENAY

SAGUENAY, le 14 avril 2016 – La conseillère municipale et chef de l'ERD Josée Néron propose que Saguenay se dote d'une politique de consultation citoyenne à l'instar de plusieurs villes du Québec qui ont pris ce virage. Un moyen d'améliorer la démocratie et de favoriser la participation des citoyens aux prises de décision de la ville, qui peut se traduire par des économies, estime la conseillère municipale.

« Plusieurs villes du Québec, comme Gatineau, Québec, Montréal et Beloeil, ont répondu à l'appel et se sont dotées d'un processus de consultation formel. À part quelques initiatives de conseillers, tout est à faire à Saguenay dans ce domaine. Des pertes de temps et d'argent auraient pu être évitées dans certains dossiers, notamment le Centre Georges-Vézina et la Place du citoyen», estime Josée Néron.

La chef de l'ERD propose que Saguenay offre à ses concitoyens des moyens formels mais simples pour participer aux décisions qui les concernent. « Une politique de consultation citoyenne est un guide pour les élus qui leur permet de déterminer quand, sur quels sujets et comment consulter. À l'ère où les enjeux sont de plus en plus complexes et où les médias sociaux prennent de plus en plus de place, nous avons avantage à impliquer les citoyens dans les processus décisionnels. Comme ville, nous pourrions prendre des décisions qui répondront aux besoins des citoyens. Cela peut se traduire en économies pour une ville», explique la conseillère municipale.

Propositions concrètes

La conseillère municipale propose également que les moyens de consultation soient déterminés en fonction du contexte, et que ces derniers doivent refléter la situation. «Nous devons pouvoir recueillir les commentaires des citoyens par plusieurs moyens. Les séances d'information, les assemblées publiques de consultation, les sondages, les groupes de discussion sont des moyens qu'une ville peut utiliser pour recueillir les commentaires des citoyens.

Josée Néron propose que la Ville de Saguenay consulte obligatoirement ses citoyens sur certains sujets, et que les autres soient soumis pour consultation si les circonstances le justifient. Des balises peuvent aider les élus à décider si une consultation doit être entreprise. « Nous proposons que la Ville consulte sur ses grandes orientations, le budget, les grands projets et les politiques qu'elle souhaite adopter. Quant aux règlements municipaux et aux autres sujets, nous pensons qu'il faut tenir compte de certains critères, comme l'impact de la décision, le degré d'opposition ressenti, le nombre de personnes touchées et la complexité du dossier par exemple», précise la conseillère municipale.

Josée Néron estime qu'une procédure doit être établie quant aux délais pour consulter la population, l'étendue de la consultation à un quartier ou à la ville, et que des moyens de communication efficaces doivent permettre de rejoindre le plus grand nombre de citoyens possibles. Elle juge également que toute la documentation doit être disponible rapidement, la Ville devant faire preuve de transparence en cette matière. Elle propose également que les résultats des consultations soient rendus publics.

La chef de l'ERD souhaite également que la Ville de Saguenay se dote d'une procédure officielle pour le dépôt, le traitement et le suivi des pétitions, ce qui n'a toujours pas été fait. Elle croit également que la Ville de Saguenay devrait disposer d'un portail internet dédié à la consultation citoyenne, permettant ainsi d'avoir accès à toute l'information nécessaire aux fins de la consultation citoyenne. Josée Néron propose également qu'un fonctionnaire soit en charge des consultations citoyennes.

-30-

Renseignements et entrevues:

Catherine Bergeron

Directrice adjointe aux communications et affaires juridiques

Cabinet de l'opposition officielle de Ville de Saguenay

T|418|698|3981 poste 1

C|418|817|5908